

Haute-Sorne

Assemblée de la Bourgeoisie de Soulce

lundi 12 juin 2017, à 20h00, à la Halle de gymnastique de et à Soulce.

Ordre du jour :

1. Désignation du président de l'assemblée.
2. P.V. de l'assemblée bourgeoise du 17.12.2015.
3. Vente d'une portion de terrain de 264 m² à la commune mixte de Haute-Sorne, à distraire du feuillet d'immeuble no 10 du ban de Soulce, sis au lieu-dit « Sur Ville » :
 - a) fixer les conditions y relatives ;
 - b) donner compétence au Conseil communal de Haute-Sorne pour signer les actes notariés.
4. Divers et imprévu.

Remarque :

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 17.12.2015 peut être consulté au Secrétariat communal de Haute-Sorne, à Bassecourt, pendant les heures d'ouverture des bureaux et/ou sur le site internet www.haute-sorne.ch.

Haute-Sorne/Bassecourt, le 17 mai 2017.

Le Conseil communal